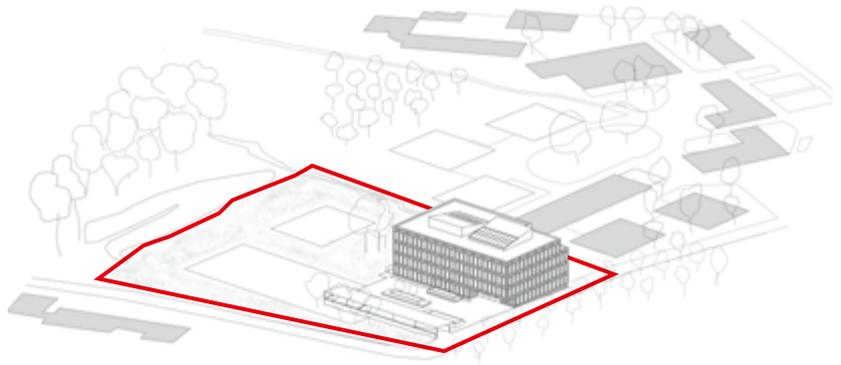

CONCOURS D'INTERVENTION ARTISTIQUE « ART & ARCHITECTURE »
RAPPORT DU JURY

MAISON DE L'ENVIRONNEMENT
avenue de Valmont
Lausanne - Vennes



1. Introduction

1.1 Préambule

2. Données générales

- 2.1 Organisateur et adjudicateur
- 2.2 Budget
- 2.3 Forme de concurrence et procédure
- 2.4 Intervention artistique
- 2.5 Architecture
- 2.6 La Direction générale de l'environnement (DGE) et la future Maison de l'environnement
- 2.7 Périmètre d'intervention proposé
- 2.8 Calendrier

3. Participants

- 3.1 Artistes invités

4. Séance de jugement

- 4.1 Date et lieu
- 4.2 Composition du jury

5. Délibération du jury

- 5.1 Conformité des dossiers présentés
- 5.2 Déroulement et appréciations du jury
- 5.3 Choix du lauréat

6. Recommandation du jury

7. Conclusion

8. Disposition finales

- 8.1 Approbation du rapport

9. Présentation des projets

- 9.1 Claudia et Julia Müller
« L'aï sous le toit »
- 9.2 Anne Peverelli
« Cailloux »
- 9.3 Elise Gagnebin-de Bons
« Jack Snipe in the Cool Night »
- 9.4 Tarik Hayward
« Indian Inkjet »
- 9.5 Vincent Kohler
« Antipode »
- 9.6 Cyril Porchet
« Autochtone »
- 9.7 Sonia Kacem
« Le grand pli »
- 9.8 Mirko Baselgia
« 1:1 »
- 9.9 Julian Charrière
« Not All Who Wander Are Lost »

Animation artistique, « Kunst am Bau », art dans l'architecture, art (dans l'espace) public. Cette constellation de dénominations, aux contours mouvants, résiste à une définition claire. Elle signale une variété de pratiques entre art et architecture.

Une pratique régulièrement remise en cause par ses principaux protagonistes, artistes et architectes, depuis l'anathème lancé par Adolf Loos en 1908: l'ornement, la décoration envisagée comme un crime.

Quelle est donc la fonction de l'art dans le domaine architectural? Est-ce une fonction purement décorative ou symbolique? Architectes, artistes, peintres et sculpteurs doivent-ils travailler ensemble? Dans quelle mesure l'initiative doit-elle être laissée à l'artiste plutôt qu'à l'architecte? Quelle est la relation qui devrait exister entre l'œuvre d'art et la construction, doit-elle en faire partie ou en être détachée?

Mis en œuvre systématiquement depuis 1974, le principe de l'Animation Artistique des bâtiments de l'Etat, appelé aussi 1% (pourcentage) culturel est officialisé par un Règlement d'application, le RAABE daté du 28 décembre 1979. Depuis 2015 il se nomme le RIABE. Plus qu'une simple modification de termes — c'est le passage de « l'Animation » à « l'Intervention » artistique.

La DAI, Direction de l'architecture et de l'ingénierie et le SERAC, Service des affaires culturelles, sont en charge de l'application et du suivi de ce Règlement.

Par le présent concours d'intervention artistique, dans le cadre de la construction de la Maison de l'environnement, l'Etat de Vaud manifeste sa claire volonté de poursuivre sa mission et d'enrichir cet héritage artistique et architectural magnifique.

Nicole Minder
CHEFFE DU SERAC

Emmanuel Ventura
ARCHITECTE CANTONAL
DIRECTEUR DAI

2. Données générales

2.1 ORGANISATEUR ET ADJUDICATEUR

Le maître de l'ouvrage, organisateur du concours en procédure sélective est l'Etat de Vaud, Département des finances et des relations extérieures (DFIRE), Direction générale des immeubles et du patrimoine (DGIP), Division de l'architecture et de l'ingénierie (DAI).

Responsable: Pierre Cruchon, chef de projet, architecte, DAI.

2.2 BUDGET

Le montant disponible pour la conception et la réalisation de l'intervention artistique est de CHF 92400.- TTC. Ce montant inclut la rémunération de l'artiste et les frais d'entretien.

2.3 FORME DE CONCURRENCE ET PROCÉDURE

La DGIP organise un concours en procédure sur invitation pour la réalisation de l'intervention artistique dans le cadre du projet de construction de la Maison de l'environnement.

La procédure sur invitation a été choisie par la Commission pour l'intervention artistique (CoArt) constituée selon le règlement cantonal concernant l'intervention artistique des bâtiments de l'Etat (RIABE, édition du 01.04.2015).

Cette procédure est conforme à l'Accord intercantonal sur les marchés publics (AIMP), la Loi vaudoise sur les marchés publics (LVMP) et son Règlement d'application (RVMP). Elle est soumise aux accords OMC.

La procédure est organisée en une seule phase, non anonyme.

2.4 INTERVENTION ARTISTIQUE

Le concours porte sur l'élaboration d'une proposition artistique « *in situ* » susceptible de dialoguer dans l'esprit du concept « Art et architecture » et de la « thématique environnementale » relative à l'affectation de la Maison de l'environnement (MEV).

2.5 ARCHITECTURE

La protection de l'environnement est désormais au cœur de toutes les préoccupations de notre société. Rassembler les services de la Direction générale de l'environnement prend alors une dimension emblématique - celle de fédérer sous un même toit tous les acteurs supervisant la gestion de notre patrimoine naturel.

Une conception écoresponsable, respectant les principes du développement durable n'a pas comme unique but la préservation du climat. Elle est également primordiale pour le bien-être des utilisateurs. La nature n'est donc pas seulement un bien à préserver mais devient une réelle source d'inspiration nourrissant le projet de la Maison de l'environnement à plusieurs échelles.

L'insertion d'un volume compact dans le contexte bâti hétérogène permet de valoriser le cadre paysager. Idyllique, celui-ci est constitué de prairies, d'un biotope, de vergers et du cordon boisé de la Vuachère. Deux encoches creusées dans ce volume servent d'interface entre espaces publics et privés, entre intérieur et extérieur. L'entrée s'ouvre sur la cour et le prolongement extérieur de la cafétéria en terrasse dégage la vue sur le grand paysage.

La typologie s'articule autour de deux atriums en pisé. Plantés, ceux-ci invitent la nature environnante à s'insérer et se prolonger au cœur même du projet. Autour, s'articulent rencontres formelles et informelles, archives ouvertes et circulations. Ils participent non seulement au fonctionnement du bâtiment mais en constituent également les noyaux massifs contribuant à son inertie et à la gestion de son hygrométrie.

Le caractère minéral de la cour se prolonge via l'entrée du bâtiment jusqu'au premier atrium à fonction publique. Il accueille les visiteurs autour d'un bac-banc planté d'un grand chêne vert. La qualité introvertie du deuxième atrium est mise en valeur par l'utilisation de plantes grimpantes et d'une végétation-tapis luxuriante. Le type de végétalisation renforce ainsi leur différence d'usage.

L'épaisseur structurelle du pisé accentue la sensation d'un microcosme naturel recréé à l'intérieur. Les murs massifs sont ponctués de grandes ouvertures dont les tablettes s'élargissent pour devenir des assises. Ils permettent aux utilisateurs de s'approprier un espace qui se pare d'une vocation contemplative.

Au-delà des atriiums, la structure porteuse de la Maison de l'environnement est réalisée en bois issu des forêts cantonales. La matérialité, en écho aux principes susmentionnés, fait donc la part belle aux ressources locales. Traités bruts, l'ensemble des matériaux mis en œuvre apportent chaleur et relief à un plan sobre.

Ce retour aux sources, à la nature, s'accompagne d'une mise en exergue des principes maîtres de l'architecture vernaculaire. Le choix de la meilleure orientation et une expression de façade alternant judicieusement pleins et vides, assurent l'utilisation parcimonieuse des ressources d'énergie. Le monde végétal et la densité des environnements boisés dialoguent avec l'expression des façades. Les fenêtres ont des proportions verticales et les lames de revêtement sont en bois pré-grisaillé. Disposées comme un tissage, elles rappellent un travail de vannerie.

Du respect de l'environnement, à la mise en valeur de la nature en passant par le confort des utilisateurs, le projet fédère une image forte et identitaire de la Direction générale de l'environnement que l'œuvre artistique, intérieure ou extérieure saura souligner.

Jean-Baptiste Ferrari et associés SA
ARCHITECTES DU PROJET

GÉNÉRALITÉS

L'objectif du projet de construction de la Maison de l'environnement est de regrouper et centraliser l'ensemble des activités de la DGE en un seul et même lieu sur le site de « Vennes ». Cela équivaut à 166 postes de travail effectif (PTE), soit environ 5166 m² de surface de plancher (SP) et 3042 m² de surfaces utiles.

EXPRESSION DES BESOINS

La stratégie immobilière de l'Etat de Vaud, lignes directrices à l'horizon 2020 validées par le Conseil d'Etat le 8 décembre 2010, repose sur cinq piliers dont le premier est de privilégier la propriété plutôt que la location. Cette option est retenue principalement pour la localisation des entités conduisant des activités pérennes.

Les activités des entités de la DGE forment un ensemble cohérent, avec de nombreuses interactions transversales qui justifient, pour atteindre les objectifs cités en introduction, un regroupement, pour quatre d'entre elles, sous un même toit, à l'exception de la DGE-DIREV et ses laboratoires.

DGE-SUP — Les unités de support

L'unité de support coordonne et assure le fonctionnement logistique de la DGE, elle regroupe l'ensemble des activités nécessaires à assurer le bon fonctionnement de l'organisation, en particulier dans les domaines suivants :

- finances et comptabilité;
- support Informatique;
- appui juridique;
- spécialistes scientifiques;
- ressources humaines;
- administration générale;
- communication.

Les unités de support qui forment l'état-major de la DGE exercent un rôle transversal essentiel au bon fonctionnement du service. Il s'agit notamment des activités de coordination transversale, de conseil juridique, de gestion des systèmes d'information, des ressources humaines, de la gestion financière ainsi que de toutes les prestations liées à l'administration générale et à la logistique du service. Ce qui représente, avec la Direction générale, 52 postes de travail.

DGE-DIREN — Direction de l'énergie

La direction de l'énergie (DGE-DIREN) est chargée d'assurer la mise en œuvre de la politique énergétique vaudoise, en vue de :

- favoriser les économies d'énergies et l'efficacité énergétique, notamment dans le domaine du bâtiment;
- soutenir et développer les énergies renouvelables;
- garantir la sécurité de l'approvisionnement énergétique.

Elle devra également fournir aux autorités des indicateurs périodiques sur le suivi de la mise en œuvre de la politique énergétique cantonale.

Pour la DIREN, cela correspond à un total de 28 postes de travail.

DGE-DIRNA — Direction des ressources et du patrimoine naturels

La Direction des ressources et du patrimoine naturels (DGE-DIRNA) est chargée de mettre en œuvre la politique de gestion et de préservation des ressources et du patrimoine naturels du canton. Ses principales missions sont de :

- garantir, aux plans cantonal et régional, une gestion intégrée des ressources et du patrimoine naturel (eau, sous-sol, forêt, biodiversité, etc.);
- assurer la mise en œuvre de la politique cantonale de gestion des risques naturels;
- fournir aux autorités et à la population des données relatives aux ressources, risques et patrimoine naturels.

Une partie de son personnel est délocalisée sur le terrain (chefs de secteur des eaux et leurs col-laborateurs, surveillants permanents de la faune et gardes-pêches permanents, inspecteurs des forêts, gardes forestiers cantonaux et équipes forestières cantonales, etc. L'école professionnelle du Centre de formation professionnelle forestière, au Mont-sur-Lausanne, est également rattachée à cette direction.

Constituée de 4 divisions œuvrant sur trois sites très distants, cette direction représente les deux tiers de l'effectif et du budget de la DGE. Sans tenir compte du personnel de terrain réparti dans tout le canton et notamment le personnel du Centre de formation professionnelle forestière, situé au Mont-sur-Lausanne, cela représente, pour le futur bâtiment, 86 postes de travail, soit un peu moins de la moitié des postes attribués à cette direction.

2.7 PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION PROPOSÉ

Le jury souhaite encourager une création « *in-situ* » et renonce à définir un périmètre d'intervention. C'est le bâtiment dans son ensemble, à savoir son architecture, son environnement intérieur et extérieur ainsi que ses différentes fonctions qui seront concernées par l'intervention artistique.

2.8 CALENDRIER

- Notification de l'invitation aux artistes
29 mai 2019
- Présentations du projet architectural
02 et 22 juillet 2019, 13 août 2019
- Délai pour l'envoi des questions
23 août 2019
- Délai pour l'envoi des réponses
06 septembre 2019
- Retour des projets
18 octobre 2019
- Audition des candidats et délibérations
25 et 28 octobre 2019
- Annonce des résultats
08 novembre 2019
- Délais d'exécution de l'intervention artistique
avril 2021
- Fin de chantier prévue
avril 2021
- Inauguration de la Maison de l'environnement
été 2021
- Exposition publique
janvier 2021

3. Participants

3.1 ARTISTES INVITÉS

La Commission pour l'intervention artistique (CoArt) a décidé le 23 juillet 2019 d'inviter les 12 artistes suivants :

Mirko Baselgia VAZ/OBERVAZ
Julian Charrière BERLIN
Daniela Droz PENTHALAZ
Latifa Echakhch ZURICH
Elise Gagnebin-de Bons LAUSANNE
Tarik Hayward LAUSANNE
Alain Huck LAUSANNE
Sonia Kacem GENÈVE
Vincent Kohler LAUSANNE
Claudia et Julia Muller BÂLE
Anne Peverelli LAUSANNE
Cyril Porchet LAUSANNE

4. Séance de jugement

4.1 DATE ET LIEU

Vendredi 25 octobre 2019 de 08h00 à 18h00
et lundi 28 octobre 2019 de 09h30 à 12h30.

DGIP

Place de la Riponne 10, Lausanne
4^e étage, salle C475



4.2 COMPOSITION DU JURY

PRÉSIDENT

M. Emmanuel Ventura
Architecte cantonal, DGIP-DFIRE
Directeur DAI

VICE-PRÉSIDENT

M. Nicolas Gyger
Chef de service adjoint, SERAC-DFJC

MEMBRES

Mme Chantal Prod'hom

Députée CCAC

Mme Anne-Julie Raccoursier

Artiste

M. Olivier Lusa

Député DGE

M. Jean-Baptiste Ferrari

Architecte, auteur du projet

SUPLÉANT

M. Pierre Cruchon

Chef de projet, architecte, DAI

5. Délibération du jury

5.1 CONFORMITÉ DES DOSSIERS PRÉSENTÉS

Daniela Droz, Latifa Echakhch et Alain Huck ont renoncé à participer au concours. 9 projets ont été remis à l'organisateur du concours.

La commission artistique a vérifié :

- le respect du délai de restitution des projets;
- le respect des contraintes du programme, à savoir:
 - les documents demandés;
 - l'identification;
 - les lieux proposés;
 - la cible financière.

Une indemnité CHF 2500.- TTC est prévue pour chaque candidat qui aura remis une proposition admise au jugement.

Les travaux présentés ont été évalués par le jury sur la base des critères mentionnés ci-dessous sans ordre hiérarchique :

- adéquation de la proposition avec le thème de l'environnement;
- qualité d'intégration de l'œuvre dans le site;
- capacité à dialoguer avec l'architecture du bâtiment;
- faisabilité technique de l'intervention;
- économie générale du projet (réalisation).

5.2 DÉROULEMENT ET APPRÉCIATIONS DU JURY

Le jury relève tout d'abord l'excellente qualité de l'ensemble des projets rendus, une richesse et une diversité d'interventions.

5.3 CHOIX DU LAURÉAT

C'est à l'unanimité que le jury choisit comme lauréat le projet :

- « L'air sous le toit »
dont les auteures sont :
Mmes Claudia et Julia Müller, Bâle.

6. Recommandation du jury

Le jury recommande au maître de l'ouvrage d'attribuer le mandat d'études et de réalisation de l'intervention artistique prévue sur le site de la Maison de l'environnement à Lausanne Vennes, à :

Mmes Claudia et Julia Müller,
auteures de «L'air sous le toit».

7. Conclusion

Le jury tient à remercier tous les artistes ayant participé à cette procédure. Il a été très satisfait des rendus et des propositions qui lui ont été soumis, tant dans leurs qualités artistiques, leurs présentations que dans la faisabilité et du respect du budget à disposition.

Cette démarche a permis de répondre aux attentes du maître de l'ouvrage.

8. Dispositions finales

8.1 APPROBATION DU RAPPORT ET SIGNATURES

Le présent rapport est approuvé et signé par les membres du jury.

Lausanne, le 28 octobre 2019



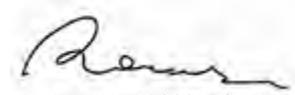
EMMANUEL VENTURA
PRÉSIDENT DU JURY
ARCHITECTE CANTONAL,
DGIP - DFIRE



NICOLAS GYGER
VICE-PRÉSIDENT
CHEF DE SERVICE ADJOINT,
SERAC - DFJC



CHANTAL PROD'HOM
DÉLÉGUÉE CCAC



ANNE-JULIE RACCOURSIER
ARTISTE



OLIVIER LUSA
DÉLÉGUÉ DGE



JEAN-BAPTISTE FERRARI
ARCHITECTE,
JEAN-BAPTISTE FERRARI ET ASSOCIÉS SA

9. Présentation des projets

- 9.1 Claudia et Julia Müller BÂLE
« L'ai sous le toit »
- 9.2 Anne Peverelli LAUSANNE
« Cailloux »
- 9.3 Elise Gagnebin-de Bons LAUSANNE
« Jack Snipe in the Cool Night »
- 9.4 Tarik Hayward LAUSANNE
« Indian Inkjet »
- 9.5 Vincent Kohler LAUSANNE
« Antipode »
- 9.6 Cyril Porchet LAUSANNE
« Autochtone »
- 9.7 Sonia Kacem ZURICH
« Le grand pli »
- 9.8 Mirko Baselgia LAUSANNE
« 1:1 »
- 9.9 Julian Charrière BERLIN
« Not All Who Wander Are Lost »

Dans l'atrium de l'accueil, sous la structure du toit, se trouve une branche. Sur cette branche se suspend un āi qui regarde vers le bas. Il s'agit d'une sculpture en céramique émaillée d'une couleur entre vert de gris et turquoise. On peut voir le sourire de cet animal fascinant qui a une réputation assez originale mais souvent mal interprétée. L'āi appartient avec ses trois onguicules à la famille des paresseux. Ses particularités et son caractère dépassent cependant l'image négative de la paresse.

Cet herbivore se nourrissant exclusivement de feuilles, ne consomme que des substances basses en énergie. Par l'économie de son métabolisme, de sa nourriture et de sa façon de bouger, il incarne les tendances d'un nouveau mode de vie.

Les paresseux sont les champions du monde d'économie d'énergie. Nous aimerions leur rendre hommage dans ce lieu précis. La Maison de l'environnement qui représente avec son cahier des charges les besoins de notre société, va par cette juxtaposition relever des questions autour de l'efficacité et de l'économie.

L'image de l'āi (en échelle 1:1) dans ce contexte vient activer et visualiser ces idées. Cela reste en même temps une sculpture qui dialogue bien avec le mur en pisé de l'atrium ainsi qu'avec le chêne vert dans la zone d'accueil. Cet ensemble fonctionne comme un récit spatial et ajoute une dimension intellectuelle au nouveau bâtiment.

La sculpture évoque, d'une certaine manière, la tradition ornementale revisitée des bâtiments publics, tout en représentant un modèle de décélération de la vie moderne, une forme de « slow attitude ».



Le jury a été particulièrement séduit par la poésie qui se dégage du projet. Il relève aussi les qualités de l'animal qui dépassent l'image de paresse : son métabolisme est économe, il est un modèle pour le développement durable. Le projet apporte une réflexion sur notre manière d'évoluer. La sculpture proposée habite le patio, elle est en dialogue avec la structure en pisé et le chêne. La référence aux animaux en « signature » (gargouilles) est aussi très forte.

Sculpture de façade en céramique.
Dr Friedrich Becke Hof, Wien, 1926, par Robert Obsieger.



Pour faire écho à l'amplitude du champ d'action de la DGE, Anne Peverelli propose de collecter au cours de ses pérégrinations au sein du canton, des cailloux petits ou grands, tous différents.

A ces cailloux, s'ajoutent ceux qui auraient été écartés lors du processus de sélection de la terre composant les murs des atriums de la Maison de l'environnement.

Un terrazzo recouvrant le sol de l'entrée ainsi que le banc d'attente est alors soigneusement constitué selon l'alternance de taille entre éléments. Le maillage ciment entre ceux-ci faisant écho à la complexité des services proposés par la DGE. Le projet artistique s'étend ainsi en deux dimensions et évoque un art circulaire (ce sont les déchets de la terre sélectionnée pour le pisé, elle aussi déchet d'excavation qui sont utilisés) en résonance avec les préoccupations environnementales actuelles.

Le jury qualifie la proposition d'ART KILOMÈTRE ZÉRO tout en relevant le rayonnement du projet vers le territoire vaudois. L'insertion d'une ressource naturelle non encore utilisée dans le concept architectural est intéressante. Toutefois, l'intégration au projet est si forte qu'elle en devient banale, et de ce fait, la démarche artistique difficilement démontrable.

CAILLOUX

Ils ont dit que sous la mince toison d'herbes flétries il y avait la terre, et puis la terre, mêlée de rocs et de racines, et plus bas la profonde naissance des sources, et puis encore l'un sous l'autre les lits des roches plissés et tordus comme des draps de pierre...
Gustave Roud, *Ecrit à Carouge*, Fata Morgana éd.



IDÉE

La future maison de l'environnement va comme littéralement sortir du sol puisque la terre creusée lors du chantier va servir à fabriquer les murs en pisé de sa construction. Une terre que l'on va passer au crible pour éliminer les cailloux trop gros. Le bâtiment sera là sur les hauteurs de Lausanne mais il va être la ruche attentive de ce qui fait tout le territoire cantonal : la terre, la forêt, l'eau...

Le concept architectural parle d'insérer cette nature au cœur même du projet. J'ai envie de partir de là, travailler avec les matériaux même dont s'occupent les employés de ce bâtiment.

Travailler avec ce qu'il y a sur place, à commencer par les cailloux non utilisés du pisé.

Quand je réfléchis à l'inscription de mon travail artistique dans un environnement bâti, ce qui m'intéresse est le point de rencontre entre mes images, l'espace créé par l'architecte et la fonction du bâtiment. Mes dessins sont souvent fait de réseaux, de maillages. Je pense alors au dessin que représenterait toutes les allées et venues réelles ou virtuelles des employés de la DGE sur le territoire cantonal.

Représenter ce réseau de manière symbolique

Le personnel, les utilisateurs de la DGE se déplacent pour certain sur le territoire cantonal, d'autres travaillent dans les bureaux de la maison, d'autres encore sont en communication avec les services que loge le bâtiment. Tous leurs déplacements passent, commencent ou finissent par l'entrée du bâtiment, réellement ou virtuellement. C'est le but de cette construction nouvelle : que tout soit regroupé en un seul lieu. Je choisis donc ce lieu, l'atrium d'entrée, comme lieu d'intervention et le sol puisque mon domaine est celui du plan.

Mon idée serait de remplacer le carrelage prévu dans ce lieu par un sol en terrazzo — rien de nouveau, les archéologues en signaient déjà à Lausanne-Vidy à l'époque gallo-romaine... comme le pisé du reste. Un terrazzo fait uniquement de roches vaudoises provenant des différentes régions du canton.



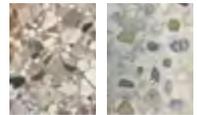
MISE EN ŒUVRE

Arpenter absolument tout le canton, ramasser des cailloux suivant leur qualité : dureté, couleur, dessin, forme... Chercher ceux qui seront les ambassadeurs de leur territoire.

Mes pas créeront un maillage qui reproduit celui créé par tous les services offert par la DGE.

Ces cailloux formeront un terrazzo non pas uniforme mais représentatif de tous les sols constituant le canton. Il pourrait y avoir des grandes plaques de roche, comme des cailloux plus petits. Des cailloux blancs, des cailloux bruns, des cailloux foncés... Le tout serait visuellement lié par l'agglomérat du terrazzo. La couleur de cet agglomérat serait à choisir en fonction de la couleur finale du pisé.

Le banc central prévu dans le projet, dans lequel est planté un arbre, serait aussi fabriqué dans le même terrazzo. Ce serait un sol coulé sur place avec installation préalable des morceaux trop grands pour être pris dans la masse. L'entreprise Moll SA que j'ai consulté pour le devis et les questions techniques s'engage à la faisabilité de ce projet.

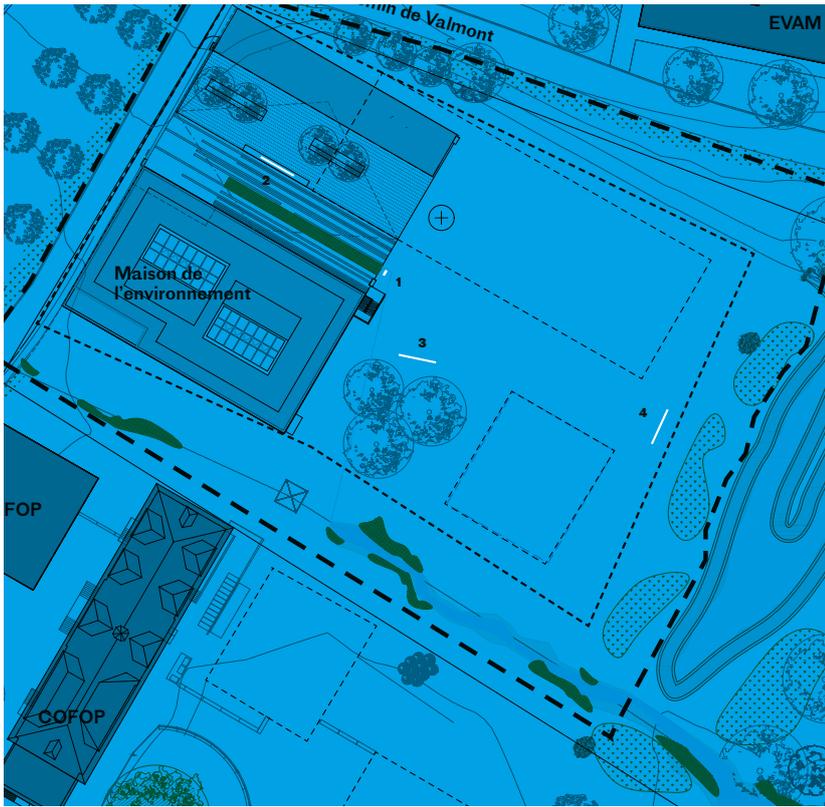


A travers l'œuvre proposée par Elise Gagnebin-de Bons se déroule l'histoire de ceux qui, de passage sur le site, y ont laissé des traces. La Bécassine sourde – en anglais Jack Snipe – oiseau migratoire aimant nicher dans le biotope voisin, un panneau de voirie abandonné devenu illisible sous les tags, déchets divers laissés par les promeneurs sont tout autant d'éléments racontant le territoire.

L'œuvre prend place dans les aménagements extérieurs de la Maison de l'environnement sous la forme de deux types d'objets distincts. Une plaque de métal sérigraphié reproduit le panneau désormais inutile qui devient ainsi une sculpture symbolique. Trois assises en terre crue font écho au matériau de construction des atriums et viennent agrémenter les aménagements extérieurs. Leur face est imprimée par des objets récupérés sur le site – des déchets laissés par l'homme et révélateurs de notre société de consommation.

Le projet pose ainsi un regard critique sur l'environnement aussi constitué de choses que l'on ne souhaite pas voir et les amène à faire partie intégrante du futur bâtiment.

Le jury relève l'immense travail de l'artiste pour la compréhension du lieu dans son aspect environnemental. L'intervention cherche à valoriser les traces urbaines en intégrant des objets issus de la récupération à l'un des matériaux du bâtiment, le pisé. Toutefois, la mise en valeur de la réflexion reste discrète, peu convaincante.



Panneau

Plaque de métal sérigraphiée noir/blanc
 Hauteur 20 cm
 Longueur 40 cm
 Épaisseur 0,3 cm
 Fixé sur poteau en métal
 Hauteur 150 cm

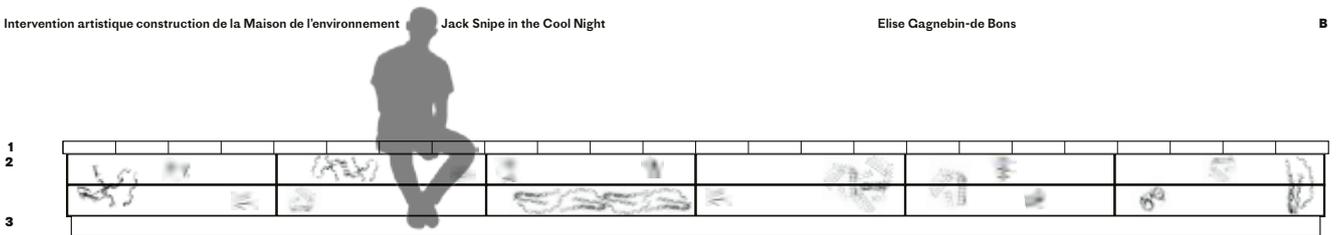


Panneau original

Le panneau sérigraphié aura une fixation et des dimensions similaires

2 3 4 Assises
 Briques en terre crue Terrapad avec empreintes

1 Panneau
 Plaque de métal sérigraphiée



1 Protection (parement) en briques terre cuite (type clinkers)
 Hauteur ~ 6 cm
 Longueur 604 cm
 Largeur 37 cm

2 Briques Terrapad
 Par brique Hauteur 15 cm
 Longueur 100 cm
 Largeur 33 cm

3 Socle en béton
 Hauteur 10 cm
 Longueur 596 cm
 Largeur 30 cm



Détail des empreintes sur les assises

Sélection d'objets récupérés (cannettes, paquets de cigarettes, chaînes en métal, grillages, mégots, clés, pièces de métal, sacs plastique, tissus, capsules, bouteilles, etc.)

Les empreintes seront à taille réelle

La démarche de Tarik Hayward se positionne de manière radicale contre notre société consumériste. Son premier mouvement le porte à décor-tiquer le fonctionnement d'imprimantes domestiques ainsi que les dif-férentes techniques artisanales pour en prolonger la durée de vie. Ces techniques impactent à la longue la qualité d'impression.

Dans un deuxième temps, des débris remontant à la surface lors de l'exca-vation du chantier sont récupérés. L'intervention artistique prend alors tout son sens en juxtaposant deux temporalités différentes. Ce que le temps a si longuement enfoui est, après avoir été excavé, scanné, imprimé et mis en scène à travers diverses impressions que les utilisateurs peuvent s'approprier.

En refusant l'obsolescence programmée, les impressions qu'il génère inter-prètent ainsi de manière abstraite et psychédélique les vestiges du site.

Le jury est sensible à la réflexion engagée par l'artiste visant à dénoncer l'obsolescence programmée de nos objets courants. Le projet présenté est totalement cohérent avec cette démarche, il touche « là où ça fait mal ». Toutefois, la proposition ne présente pas un produit fini, le public n'est pas intégré, le rapport aux utilisateurs manque. Les explications de l'artiste pour mettre en valeur le projet n'ont pas convaincu le jury.



A Part Inside Your Printer is at the End of its Service Life

IMPRIMANTE

Au bout d'un nombre prédéfini d'impressions, les imprimantes cessent d'imprimer. Chaque marque a ses spécificités. Sur mon Epson (2400 le message suivant s'affiche : *A part inside your printer is at the end of its service life*. Cela signifie qu'il faut jeter l'imprimante. Mais il existe un logiciel open source permettant de remettre à zéro le compteur d'impressions.

A plus long terme, il faut contourner un deuxième obstacle. Lors de chaque utilisation, une petite quantité d'encre est envoyée dans un ink pad. Ainsi, au bout d'un certain nombre d'impressions elle est saturée d'encre et la machine ne peut plus fonctionner correctement. Cette sorte d'éponge est située profondément dans l'imprimante, empêchant l'utilisateur d'y accéder pour la nettoyer. Mais en ouvrant la carrosserie on accède immédiatement à un tuyau qui mène l'encre de la tête d'impression à l'ink pad. Il faut déconnecter ce tuyau et le plier légèrement afin de déverser l'encre à l'extérieur de la machine, dans un récipient quelconque.

00001.90 \$ bouteille pet evian

J'ai récupéré une autre imprimante, similaire, mais de gamme supérieure. En changeant de catégorie de prix, la machine a été dotée d'un accès pour changer l'ink pad (qui prend alors le nom de waste pad).

On pourrait donc le nettoyer. Mais il possède une puce électronique qui indique à l'imprimante de ne plus fonctionner, nous obligeant à acheter régulièrement une nouvelle éponge avec une nouvelle puce et le dispositif en plastique qui maintient le tout (30\$). Il est possible de court-circuiter la puce. J'ai acheté un resetter à Taiwan. Ainsi, on peut utiliser indéfiniment le même waste pad, en le passant simplement sous l'eau pour le laver toutes les 100 impressions. J'ai récupéré une 3ème imprimante et en ai acheté une d'occasion. Finalement, pour accélérer la production, j'ai encore dû acheter une imprimante neuve

00024.69 \$ resetter
00004.05 \$ chungwa post
00100.00 \$ Epson Pro 3800

00130.64 \$ total

ENCRE

Le faible coût d'une imprimante à jet d'encre n'est pas seulement lié au contrôle précis de sa durée de vie. Chaque marque, mais également chaque modèle, sans exception, utilise des cartouches spécifiques non compatibles. Une des 8 cartouches de mon imprimante coûte 26.95\$. Elles contiennent en moyenne 2 ml. Le prix au litre est donc de 14475\$. En Chine, j'ai acheté 10 litres directement à l'usine pour 333\$.

00333.00 \$ encre
00043.00 \$ Int economy express
00045.00 \$ taxes et frais de douane

L'encre de Chine a obstrué 2 imprimantes. J'ai acheté 7 litres d'une composition différente chez un négociant canadien et débouché les buses avec de l'eau distillée et de l'alcool pur.

00412.84 \$ encre
00145.92 \$ usps priority mail express International
00048.00 \$ taxes et frais de douane
00001.00 \$ eau distillée
00012.00 \$ 1L alcool 96% (Italie)

Le nettoyage automatique des buses s'enclenche à chaque allumage. Cela remplit les ink pads (dans ma configuration, cette encre est récupérée par une bouteille extérieure et réinjectée dans la production, mais cela altère les couleurs des impressions). La surconsommation vient également de la puce électronique qui se trouve sur chaque cartouche. Elle donne l'information d'être vide alors qu'elle est encore pleine à 20% (ceci a été démontré plus particulièrement avec les imprimantes de la marque Epson).

Nous pouvons contourner les systèmes nous obligeant à utiliser les cartouches originales et nous empêchant de les remplir lorsqu'elles sont vides. Avec des seringues, une perfusion fabriquée à l'aide de bouteilles en PET et quelques tubes, on peut alimenter l'imprimante directement avec des bidons d'encre, en utilisant indéfiniment les mêmes cartouches. Il faut court-circuiter la puce des cartouches. J'ai acheté en Corée des cartouches génériques avec une puce qui se réinitialise automatiquement.

00174.90 \$ 25 cartouches vides avec seringues et tubes (frais de port inclus)
00038.25 \$ taxes et frais de douane
00019.50 \$ colle
01273.41 \$ total

PAPIER

Imprimer sur du papier photographique. Tirages numériques. 1 rouleau coûte 600 \$. L'usine en Inde m'a vendu 20 rouleaux pour 2350\$.

02350.00 \$ papier semigloss resin cast
00230.00 \$ fedex express (100 feuilles test)
00750.00 \$ fret maritime 20 rouleaux feuilles
00590.00 \$ taxe et frais de douane
07540.00 \$ total

IMAGES

Lors de l'excavation du site, j'ai gardé différents éléments du sous-sol, blocs erratiques, ou autres. Ces objets ont été déposés sur un scanner A0
12500.00 \$ versacan 361100
15000.00 \$ manutention pelle mécanique
02000.00 \$ réparation verre optique cassé
29500.00 \$ total

MAIN D'ŒUVRE ARTISTE

480 heures de travail. 88 \$/heure.

42240.00 \$ total

TOTAL

80684.05 \$

L'artiste vient adosser au mur en pisé de l'atrium principal une échelle surdimensionnée de 12 mètres de haut qui dialogue avec l'escalier qui lui fait face. Elle représente un axe de l'environnement entre sol et air qui pourrait s'étirer jusqu'aux antipodes du site de Vennes et représente les différents domaines d'activité de la DGE.

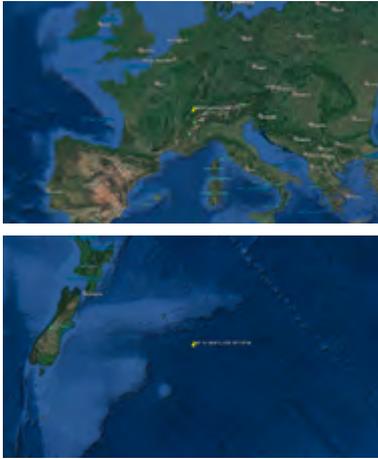
Les 19 échelons, qui prennent place dans une structure métallique, sont espacés de 60 cm pour dissuader l'escalade. Inspirés des carottages, ils sont réalisés par des artisans de la région en différents matériaux présents dans le canton comme la pierre, le bois, le métal, le sable, la terre ou le sel.

Le jury apprécie le côté très abouti du projet. L'échelle peut représenter une symbolique très forte, pour laquelle on peine à imaginer une nouvelle histoire. L'objet, techniquement très élaboré et fonctionnel, manque cruellement de poésie. Il ne convient pas dans le lieu harmonieux du patio.

Antipode

Intervention artistique, construction de la Maison de l'environnement
 Vincent Kohler 2019

Projet



La maison de l'environnement à Lausanne intègre des compétences actives du sous-sol au ciel.
 Je me suis amusé à étirer cet axe à l'échelle du globe terrestre pour voir ce qu'il y avait aux antipodes du site de Vennes.
 Si l'on continue à creuser environ 12742 km sous le futur bâtiment, nous arrivons au fond de la mer dans l'océan Pacifique sud, proche de la Nouvelle Zélande...
 Après avoir fantasmé sur des projets reliant ces deux points, je suis retourné à la réalité et trouvé un objet qui puisse symboliser cet axe, ces strates et ce déplacement : **L'Échelle**
 C'est un outil utilisé dans la plupart des services de la DGE ainsi qu'un système de mesure et de graduation scientifique.
 Je souhaite en créer un modèle surdimensionné qui serait appuyé dans l'atrium de l'entrée.
 Pour représenter les nombreux domaines d'activités liés au site, les échelons seront des cylindres représentant l'échelle du carottage et réalisés dans différents matériaux comme la pierre, le bois, le métal, etc.
 D'autres seront des compressions de matières comme la terre, le sel, le sable, etc.
 Ces matériaux représentent la diversité des ressources naturelles disponibles dans le canton de Vaud.
 19 échelons réalisés par des artisans de la région traverseront les deux montants en acier inoxydable.
 L'échelle mesurera 12 mètres et sera appuyée contre le mur avec un empiètement au sol de 3,3 mètres.
 Elle sera visible par les fenêtres des étages, il sera possible de passer dessous, mais l'espacement entre les échelons ne permettra pas une escalade outre mesure.
 Cet objet formellement minimaliste crée virtuellement des ponts entre les services et les différentes activités de la DGE, souligne l'équilibre et l'architecture de l'atrium, représente la multitude des matériaux présents dans la région, joue avec la mesure des sciences exactes et d'autres plus intuitives.
 La structure métallique sera réalisée par Metal-System et les échelons par divers artisans dont Jean-Baptiste Bugnon pour le tournage sur bois, Martin Bonnet pour le verre, Alain Vincent Du Bois pour la pierre, et encore d'autres à trouver.



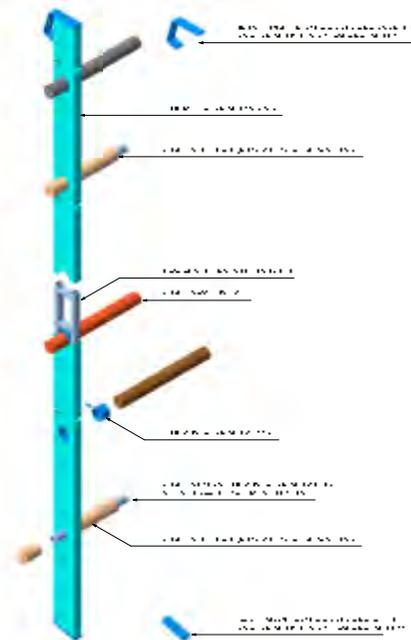
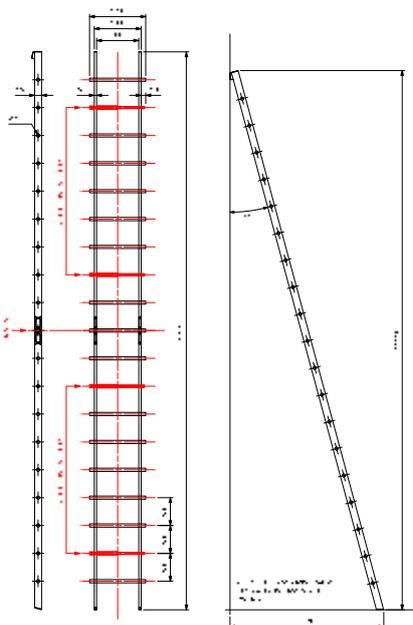
- Sapin
- Grès dur de Bollingen
- Fêne
- Air
- Molasse
- Granit Cristallo
- Gypse
- Roche du Jura
- Eau
- Épida
- Marbre Cristallo
- Hêtre
- Terre
- Eau
- Sel
- Granit Osmone
- Argile
- Calcaire de St Tryphon
- Chêne



Antipode

Intervention artistique, construction de la Maison de l'environnement
 Vincent Kohler 2019

Schémas constructifs



Le projet Autochtone, qui signifie « issu du sol où il habite », propose d'intégrer la végétation au projet de la maison de l'environnement. Environ 100 pots en terra cotta sont répartis aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du bâtiment et viennent rythmer les parcours des usagers. Ils sont associés par ensemble de 2, 3 ou 4 éléments pour assurer leur stabilité et sont disposés parfois en groupe, parfois dispersés, à l'image des arbres dans une forêt.

Les pots, fabriqués par une entreprise locale, se composent de deux éléments : une base moulée et une partie supérieure cylindrique extrudée. Le choix de l'artiste s'est porté sur le lierre, qui a des propriétés dépolluantes et qui peut être placé aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. Dans une recherche de verticalité pour accueillir cette plante tombante, chaque pot peut avoir une hauteur différente, créant ainsi une variation au sein d'un procédé de fabrication industriel répétitif.

Le jury salue la proposition de privilégier une production responsable et locale appliquée à une technologie industrielle. L'intégration du projet aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du bâtiment est intéressante. Toutefois, la démarche de l'artiste visant à explorer le monde végétal, concrétisée dans ce cas par le choix d'une plante à vertus dépolluantes, ne peut se réduire à la réalisation de pots de fleurs. De plus, le nombre de pièces proposé apparaît insuffisant.

Autochtone

Autochtone signifie, qui est issu du sol même ou il habite. Ces pots en terra cotta teintée noire, sont façonnés à partir d'une argile excavée dans la carrière du Bois-Genoud à Crissier. Chacun de ces pots est constitué de deux éléments. Une base en terre moulée qui sert de support, de fermeture pour la partie supérieure ainsi que de receptacle accueillant l'eau de l'arrosage. La partie supérieure, elle, est produite grâce à la technique de l'exusion qui permet de créer des corps creux dans des longueurs théoriquement infinies. Nous avons choisi d'insister sur la verticalité de ces contenants pour venir accueillir cette plante tombante qu'est le lierre. Chaque pot devient unique car chaque longueur sera différente créant ainsi une variation au sein d'un procédé de fabrication industriel répétitif. Cette modulation accompagnera le cheminement des usagers de ce bâtiment rythmant leur parcours comme pourraient le faire les arbres lors d'une marche forestière. Cet objet industriel et fonctionnel propose ainsi une alternative à la production délocalisée devenue malheureusement la norme. En effet, depuis la matière première jusqu'à son utilisation finale seulement quelques kilomètres auront été parcourus et une énergie très mesurée aura été consommée.



Présentation du Projet

Le cheminement de ma pratique photographique m'a conduit à explorer le monde végétal et plus particulièrement les fleurs, avec une série que j'ai initiée récemment. L'illustration). La végétation se trouvant ainsi au centre de mes questionnements actuels, à la proposition d'intervenir dans la Maison de l'environnement m'a naturellement interpellé et c'est par la végétation que j'ai souhaité y répondre. L'exigence des architectes de créer un bâtiment respectueux de l'environnement, en utilisant des ressources autochtones m'a amené à m'intéresser aux plantes locales et j'ai appris que le lierre est la seule plante indigène viable aussi bien en intérieur qu'en extérieur et été comme hiver. Le lierre possédait également des propriétés dépolluantes, j'ai souhaité le faire circuler dans le bâtiment comme un symbole de réponse de la nature aux questions écologiques. Les matériaux utilisés pour intégrer la plante dans l'architecture devaient être en harmonie avec cette symbolique. Dans ce but j'ai pensé créer des pots de leurs formes des sculptures en terre cuite qui jalonnent les parcours et aident à échapper la végétation dont elles servent à la fois le support, à contenir, et plus symboliquement, le piédestal. Telle est donc ma manière de répondre à la question posée par le «Kunst am Bau» et à la commande d'œuvres d'art pour l'architecture. Mon intervention se veut tout à la fois fonctionnelle, mémorielle et symbolique. Il m'a paru souhaitable d'inviter le designer Camille Bin à collaborer à la mise en œuvre de ma démarche. Notre préoccupation principale était de proposer une solution respectueuse de l'environnement, en accord avec les principes du développement durable. Nous avons pu y répondre grâce à nos recherches communes qui nous ont menés à la tulerie Fribourg et Lausanne SA, située près de la carrière de Bois-Genoud, à Crissier. Cette entreprise est leader dans la culture de produits en terre cuite, travaille exclusivement avec l'argile exploitée dans cette même carrière et soucieuse de l'environnement: dès 2012 elle a repris des démarches visant à réduire sa consommation d'énergie au minimum, sur la base d'une production responsable et d'une dimension symbolique forte, mon intervention cherche à marier les questionnements de mon travail artistique actuel avec la fonctionnalité d'un objet du quotidien. J'espère que la charge esthétique dont il sera porteur dialoguera heureusement avec l'architecture de la Maison de l'environnement.



Vue du pot en coupe



Les trois différents sous pots en vue de dessus

Dans la continuité de son travail actuel, l'artiste propose de poser une sculpture dans l'atrium principal du bâtiment, sur un socle ou à même le sol. Cette œuvre en céramique, colorée naturellement, représente un grand pli de 1m20 de diamètre par 2 mètres de hauteur. L'artiste met l'accent sur le geste de transformer un plan en pli, chaque pièce étant unique.

La démarche fait écho aux recherches sur les matériaux durables de la Maison de l'environnement. Défiant la gravité, le processus de fabrication est complexe et nécessite la collaboration d'une équipe expérimentée. Sonia Kacem propose de produire la sculpture aux Pays-Bas dans un centre de céramique artistique.

Le jury a apprécié, le travail de l'artiste avec des matériaux souples, puis l'évolution vers la terre cuite, assurant ainsi à ses créations leur stabilité. Le geste sculptural proposé entre parfaitement dans cette démarche globale. Le lien avec la Maison de l'environnement peine à se concrétiser par le processus de fabrication localisé à l'étranger, peu compatible avec la notion de proximité prônée par le projet. De plus, l'emplacement de l'objet reste à concrétiser, de façon à entrer en dialogue avec l'arbre initialement prévu au projet.

MAISON DE L'ENVIRONNEMENT, LAUSANNE
Concours de projets en procédure sur invitation pour intervention artistique (CoArt)

Sonia Kacem
'Le grand pli', 2020



Ci-dessus: Vue d'installation Rijksakademie, 2017

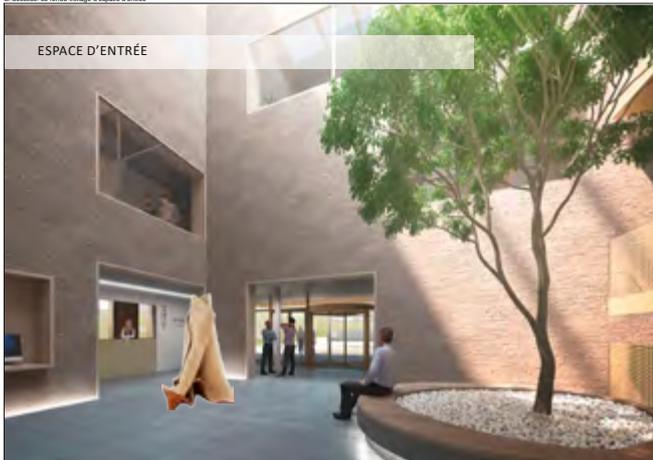


Ci-dessus: Vue d'installation Rijksakademie, 2017



Ci-dessus: Emplacement du projet, Rue-de-Chausée

Ci-dessus: Le remblai-collage d'espace d'entrée



Ci-dessus: Le rendu



MAISON DE L'ENVIRONNEMENT, LAUSANNE
Concours de projets en procédure sur invitation pour intervention artistique (CoArt)

Sonia Kacem
'Le grand pli', 2020



Ci-dessus: Étapes dans le processus de production



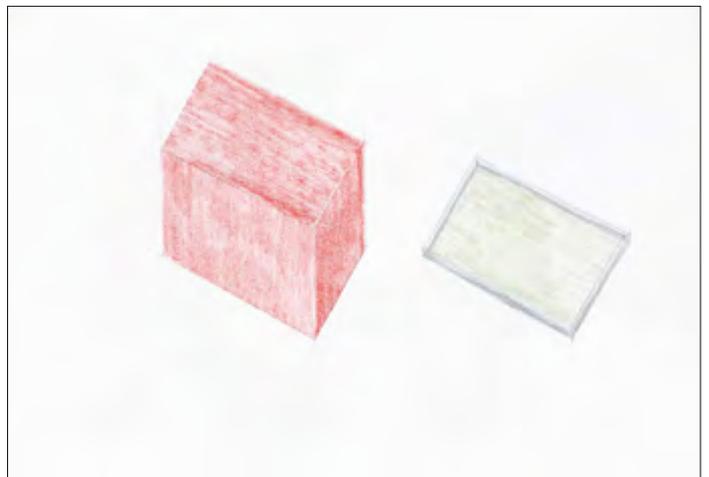
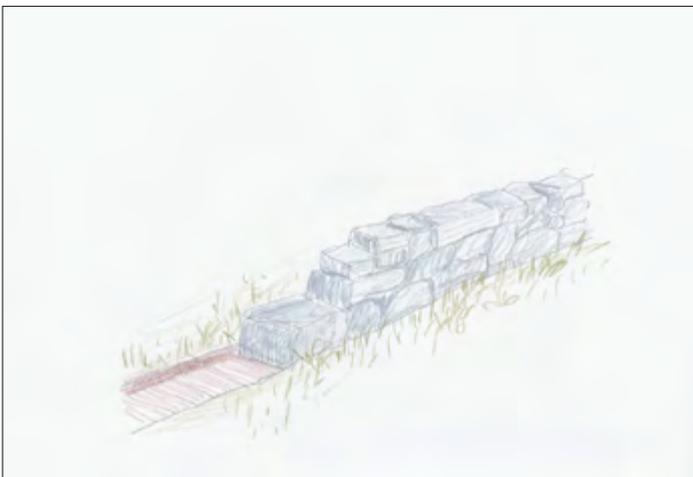
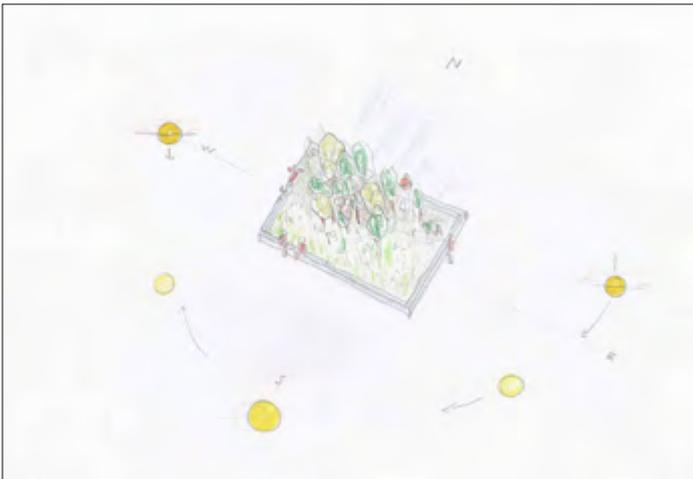
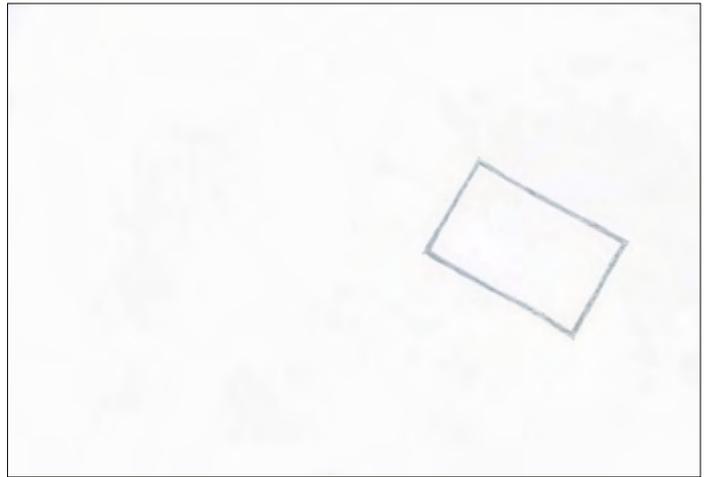
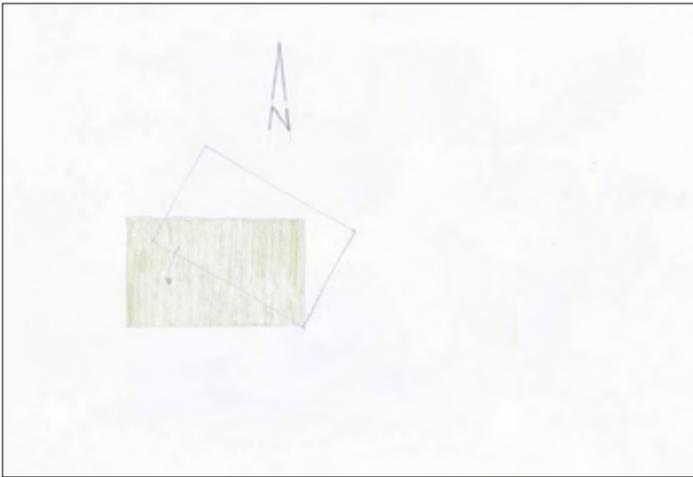
Calendrier de production et installation
du 'grand pli'
second semestre 2020

6 mois	
<p>Recherche matérielle et développement technique dans les ateliers de la Rijksakademie van Beeldende Kunsten, Amsterdam (NL) avec Marianne Peijnenburg, spécialiste céramique</p> <p>Phase 1: Tests a in de déterminer: rétrécissement, plasticité, température de cuisson et couleurs: - 8 jours de travail</p> <p>Phase 2: Adapter la terre a in de développer un premier pli de taille moyenne à partir d'une dalle de terre de 90 x 200 cm: - 12 jours de travail (y compris le temps de séchage et de cuisson de 3 cônes)</p> <p>Phase 3: Adapter l'argile pour 'Le grand pli' et recherche technique pour grande échelle: - 5 jours de travail</p>	<p>Réalisation du 'grand pli' dans les ateliers de EKWC, Tilburg (NL) avec Marianne Peijnenburg et Peter Olfhethen, spécialistes céramique</p> <p>Phase 4: Fabrication et cuisson du 'grand pli': - 6 semaines de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préparation de la zone de travail - achat de matériel, vérification de la mise en place du système de suspensions de la dalle en terre de 230 x 260cm: +1 semaine - Fabrication de la dalle en terre avec 4 assistants: 5 jours - Suspension de la dalle en terre et exécution du pli: 1 jour - Séchage du grand pli: 1 - 4 semaines - Cuisson du grand pli: 1 semaine <p>Phase 5: Réalisation de la caisse de transport</p> <p>Phase 6: Transport du 'grand pli'</p> <p>Phase 7: Installation du 'grand pli' dans l'atrium: - 1 - 2 jours</p>
3 mois	3 mois

Le projet est un manifeste enraciné dans deux concepts : d'une part, le respect de l'homme, et d'autre part, la surexploitation du territoire. L'auteur propose une nouvelle loi pour instaurer un équilibre absolu 1 : 1. Toute nouvelle construction doit restituer à la nature une surface équivalente à sa propre emprise au sol.

Le périmètre projeté est défini par une enceinte en pierres sèches, qui se transforme en banc monumental. Ce lieu de rencontre contemple le jardin intérieur, évocation transposée d'un paradis terrestre.

Le jury apprécie l'idée de la préservation d'un endroit, tel le Paradis Terrestre ainsi que sa délimitation par des murs en pierres sèches. Le projet est très représentatif d'une des fonctions principales de la Maison de l'environnement, à savoir favoriser la biodiversité. L'aspect didactique du projet est également souligné, associé à la notion de lieu de rencontres et d'échanges. En revanche, la loi-manifeste qui impose un équilibre absolu entre surfaces construites et préservées est difficilement applicable. La forme proposée ne peut pas trouver place à proximité immédiate du bâtiment.



Le projet dispose quatre blocs erratiques, 3 à l'extérieur et 1 à l'intérieur. Ils sont perforés selon un maillage régulier, et reposent sur les carottes qui en ont été extraites.

Le bloc évoque le mouvement, il vient des glaciers et symbolise leurs retraits. Il donne à penser qu'il peut encore se déplacer, aller plus loin.

L'auteur veut souligner la rencontre des cultures : l'environnement, c'est intimement lié à l'entourage.

Le jury a été séduit par l'allusion au poème de Tolkien : « Tous ceux qui errent ne sont pas forcément perdus ». Le projet montre la réversibilité possible des phénomènes naturels. Il met en valeur la rencontre des cultures par sa proposition d'utiliser des blocs erratiques de provenances diverses. La matérialisation ainsi que l'intégration au bâtiment et à son environnement direct sont appréciés. Toutefois, le jury relève que la démarche de l'artiste a déjà été présentée lors d'une exposition publique. Elle ne répond donc pas aux objectifs d'une intervention artistique de l'Etat de Vaud selon RIABE.

Construction de la maison de l'environnement
Intervention artistique

Julian Charrière
Not All Who Wander Are Lost

La construction de la Maison de l'environnement est un symbole fort qui souligne la prise de conscience par les Vaudoises et les Vaudois de l'impact des activités humaines sur la biodiversité, le climat et les ressources naturelles. En prenant comme point de départ des blocs erratiques charriés par les glaciers, l'ensemble sculptural imaginé par Julian Charrière fait le lien entre temps géologique et temporalité contemporaine. Il connecte la situation géographique de l'Arc lémanique, sa diversité culturelle et les conditions géophysiques et climatiques qui transcendent les frontières régionales. Transportés par le mouvement des glaces durant la dernière ère glaciaire, ces blocs erratiques font aujourd'hui partie de la topographie vaudoise. Bien que provenant de continents aujourd'hui disparus, isolés comme des créatures déracinées, ils prennent part au tissu minéral, s'intègrent dans le paysage, symbole de la multiplicité des origines.



Carte du Survey archéologique de la Vallée du Rhône, United after p. 263, DDr: A. Girard, S. Besson (Genève), 1947. Bassin du Chablaisien. Bassin sur les glaciers et sur le terrain erratique du bassin du Rhône. Localisation rétrospective et fictive de blocs erratiques, 1947.



Charrière et Peter Agerholm, L'acier. Sculpter sur les glaciers, 1940, tout seul document volume.



Paysage alpin vaudois.



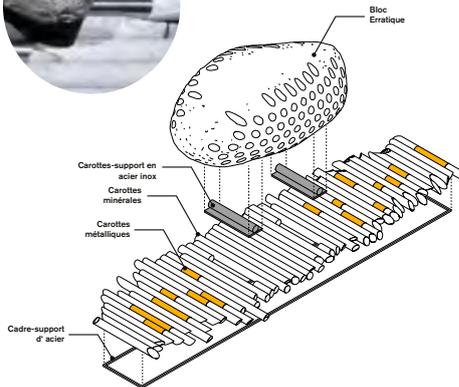
L'ensemble prévu pour la Maison de l'environnement est composé de quatre de ces blocs – trois disposés à l'extérieur du bâtiment et un placé dans la cour. Sur toute leur surface, chacune de ces roches est percée de part en part, comme si elles avaient été l'objet d'une intense prospection minière. Les blocs exposés sont par conséquent en partie évidés. Les carottes ainsi obtenues sont disposées sous la pierre et devant celle-ci, formant comme un chemin. Leurs formes arrondies semblent une promesse: celle de pouvoir faire rouler ces roches, continuer à les déplacer malgré la disparition des glaces. Faute de pouvoir être transportées par les forces géologiques, c'est l'humain et la technique qui tentent de s'y substituer. Fruit des avancées technologiques et culturelles, le carottage ainsi utilisé offre tout autant la perspective du déplacement du minéral que de sa disparition, du moins de sa transformation. Tout le défi est de trouver le juste équilibre et l'oeuvre questionne métaphoriquement l'urgence: jusqu'où pourra-t-on "percer" pour continuer à aller "de l'avant"?



Localisation des sculptures



Les carottes elles-mêmes sont brisées à plusieurs endroits par le poids du bloc. Comme pour les réparer, l'artiste y ajoute des métaux purs tels le cuivre et l'aluminium. À la manière de prothèses, ces métaux rappellent l'aspect culturel et technique du processus. Si les fragments de roches, de différentes époques géologiques, remontant à des temps antédiluviens, les métaux ajoutés aux carottes, par contraste, évoquent l'âge industriel, le grand moment de rupture des sphères culturelles et naturelles. Tout comme les encoches creusées dans le volume architectural, la disposition finale des blocs sur le site permet de participer à la connexion entre extérieur et intérieur du bâtiment. L'espace à connotation contemplative ouvre grâce à la sculpture une réflexion méditative sur l'origine même de la roche, l'impact de l'action humaine sur celle-ci – non seulement dans une perspective extractiviste, mais aussi sur un temps long pour lequel l'homme est amené à s'adapter pour tout simplement pouvoir continuer à exister.



En plus de pouvoir se servir pour la sculpture de blocs erratiques ayant été trouvés dans des excavations réalisées dans la région vaudoise, non loin du site de Vennes, l'un des objectifs du travail – in situ par son concept et par la provenance de l'essentiel des matériaux – est d'utiliser un ou des blocs erratiques qui seraient trouvés lors de la réalisation des fondations de la Maison de l'environnement. Le processus d'excavation permettra ainsi, plus que de retirer de la matière au site, de l'intégrer dans le processus artistique.

Ces différents angles d'approche, que ce soit au niveau de la matérialité ou des formes, permettront à chaque visiteur une démarche sensorielle et cognitive de la question de l'anthropocène. En écho avec l'architecture du site, cela donnera l'occasion au public de s'abstraire d'une perception souvent liée uniquement au temps court; à partir du local, de chercher une vision globale tant géographique que temporelle. Le regardeur pourra mettre ainsi l'accent sur l'abîme séparant le rythme de la vie moderne de celui des cycles naturels. Dans ce contexte, la force de l'oeuvre est d'ouvrir un potentiel d'émerveillement et de questionnement, la promesse de nouvelles discussions, riches d'inspiration.

